

**1. Nom du produit ou de la préparation et nom de la société****Nom commercial****Lithofin LACKEX****Fabricant / fournisseur**

EUROSIL bvba

Heirbaan 50, B-2640 Mortsel

Téléphone +32 (0)3/366.39.09, Fax +32 (0)3/366.39.11

**Service des renseignements**

Technical Dep.

Téléphone +32 (0)3/366.39.09

**Conditions d'utilisation recommandées**

Produit de scellement

**2. Composition/information sur les composants****Caractérisation chimique**

Nettoyant contenant des solvants

**Composants dangereux**

Numéro CAS	Numéro CE	Désignation	[% en poids]	Classification
-		anionische Tenside (kennzeichnungspflichtig)	< 5	Xi R 38-41
000067-56-1	200-659-6	méthanol	> 3	F R11; T R23/24/25-39/23/24/25
000075-09-2	200-838-9	dichlorométhane-	> 1	Carc.Cat.3 R40
000123-86-4	204-658-1	acétate de n-butyle	< 15	R10; R66; R67
001336-21-6	215-647-6	Ammoniak...%	< 5	C R34; N R50

**3. Dangers éventuels****Phrases R**

40

Effet cacéro-gène suspecté - preuves insuffisantes.

68/20/21/22

Nocif: possibilité d'effets irréversibles par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

**4. Premiers secours****Remarques générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

**Après inhalation**

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

**Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

**Après ingestion**

Ne pas faire vomir.

En cas d'ingestion accidentelle, boire beaucoup d'eau et demander l'avis d'un médecin.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie****Agents d'extinction appropriés**

produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

**Agents d'extinction non appropriés pour raisons de sécurité**

jet d'eau

**Risques particuliers dus au produit, à ses résidus de combustion ou aux gaz dégagés**

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

Acide chlorhydrique ( HCl )

**Remarques diverses**

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Mesures de précautions relatives aux personnes

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

### Mesures de protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### Procédé de nettoyage/récupération

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel).

## 7. Manipulation et stockage

### Précautions lors de la manipulation

Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.  
Utiliser un appareillage résistant aux solvants.  
Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.  
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

## 8. Contrôle de l'exposition et équipement de protection individuel

### Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler

Numéro CAS	Désignation	Type	[mg/m <sup>3</sup> ]	[mL/m <sup>3</sup> ]	Remarque
000067-56-1	méthanol	DFG, EU	270	200	H, Y
000075-09-2	dichlorométhane-	MAK	350	100	
000123-86-4	acétate de n-butyle	MAK	480	100	37

### Protection des voies respiratoires

protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit pour une brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre AX

### Protection des mains

gants résistant aux produits chimiques  
gants en PVA  
gants en néoprène

### Protection des yeux

lunettes de protection

### Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

### Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Etat	Couleur	Odeur		
visqueux	blanchâtre	caractéristique		
Informations relatives à la sécurité				
Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	non applicable			
début d'ébullition	< 65 °C			
Point d'éclair	> 23 °C			

Fiche de données de sécurité (91/155/CEE)

Date d'impression 06.09.2002

Modifié 05.09.2002 (F) Version 1.2

**Lithofin LACKEX**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	ca. 0,6 Vol-%				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	ca. 22 Vol-%				
<b>Densité</b>	ca. 1,2 g/cm <sup>3</sup>				
<b>Solubilité dans l'eau</b>					émulsionnable
<b>Viscosité 1 (durée d'écoulement)</b>	< 30 s			ISO 2431/3 mm	

## 10. Stabilité et réactivité

**Conditions à éviter**

Pas de réaction dangereuse connue.

## 11. Informations toxicologiques

**Hautement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL 50 aiguë par ingestion</b>	non déterminé			
<b>DL 50 aiguë par contact avec la peau</b>	non déterminé			
<b>CL 50 aiguë par inhalation</b>	non déterminé			

**Remarques générales**

Substance cancérogène de la catégorie 3.

## 12. Informations écologiques

**Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)**

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
<b>Dégradabilité physico-chimique</b>	non déterminé			
<b>Biodégradabilité</b>	non déterminé			

## 13. Remarques relatives à l'élimination

**Code déchets**

07 06 03\*

**Nom du déchet**

solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques halogénés

**Recommandations relatives au produit**

Traiter dans un centre d'élimination pour déchets spéciaux, en respectant les prescriptions correspondantes.

**Recommandations relatives à l'emballage**

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

## 14. Prescriptions relatives au transport

### Transport terrestre et navigation intérieure (ADR/RID/GGVS/GGVE/ADNR)

Désignation de la marchandise	Méthane dichlorique
N° ONU	1593
Classe	6.1
PG	III
N° danger	60

### Transport maritime (IMDG/GGV)

Nom technique exact	Dichloromethane
N° ONU	1593
Classe	6.1
PG	III
Polluant marin	No
Ems	6.1-02

### Transport aérien ICAO/IATA

Nom technique exact	Dichloromethane
N° ONU/ID	1593
Classe	6.1
PG	III

## 15. Prescriptions générales

### Remarques relatives à l'identification

Produit classé et étiqueté d'après les Directives européennes.

### Identification

Xn Nocif

### Phrases R

40	Effet cacéro-gène suspecté - preuves insuffisantes.
68/20/21/22	Nocif: possibilité d'effets irréversibles par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

### Phrases S

2	Conserver hors de la portée des enfants.
23.3	Ne pas respirer les fumées.
24/25	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

### Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

dichlorométhane-, méthanol

### Réglementation nationale

**Classification selon VbF (RFA)** VbF (RFA): ne relève pas de l'ordonnance sur les liquides combustibles.

**Classe de danger pour l'eau** 2 VwVwS (17. 05. 1999)

### Prescriptions, limitations et interdictions diverses

ZH 1/194 Merkblatt für Chlorkohlenwasserstoffe".

--

## 16. Informations diverses

### Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

### Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

R 10 Inflammable.

R 11 Facilement inflammable.

Fiche de données de sécurité (91/155/CEE)

Date d'impression 06.09.2002

Modifié 05.09.2002 (F) Version 1.2

**Lithofin LACKEX**

---

R 23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R 34 Provoque des brûlures.

R 38 Irritant pour la peau.

R 39/23/24/25 Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R 40 Effet cacérogène suspecté - preuves insuffisantes.

R 41 Risque de lésions oculaires graves.

R 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R 66 L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.